

Veille technologique pour les entreprises manufacturières

Référence : Laprade, Y. « Longueuil met en place une veille technologique ». *La Presse+*, 12 septembre 2017.

Mots clés : veille; technologie; industrie manufacturière.

Contexte :

L'agglomération d'une ville québécoise a mis en place une veille technologique afin d'aider les entreprises manufacturières établies dans sa région à rivaliser avec la concurrence internationale.

Problème identifié et causes du problème :

Le virage 4.0, décrit comme étant la quatrième révolution industrielle, repose sur la connectivité des équipements et la robotique avancée. Ces nouvelles technologies ont rendu les entreprises manufacturières dans le monde de plus en plus productives; plusieurs de ces entreprises ont remplacé une bonne partie de leur main-d'œuvre par des robots. Afin de pouvoir s'ajuster à ce marché très compétitif, les entreprises manufacturières du Québec doivent suivre le pas et implanter des outils technologiques.

Objectifs à atteindre :

L'objectif de cette agglomération était d'aider les entreprises manufacturières de la région à trouver des moyens pour concurrencer des entreprises internationales.

Solution envisagée :

L'agglomération a sondé les entreprises afin de comprendre les défis auxquels elles étaient confrontées. Les centaines d'entreprises rencontrées étaient unanimes : il fallait qu'elles obtiennent de l'aide pour s'adapter aux changements technologiques. Pour répondre à ce besoin, l'agglomération de la ville a proposé d'implanter un processus de veille technologique.

Mise en œuvre de la solution :

Dans un premier temps, la veille technologique permettrait de recenser les technologies déjà en place au Québec, lesquelles pourraient bénéficier aux entreprises manufacturières de l'agglomération. Dans un deuxième temps, toujours grâce au processus de veille technologique, il serait possible d'évaluer le coût d'acquisition de nouveaux équipements technologiques, de mesurer le temps nécessaire à leur implantation, de déterminer quel serait le retour sur l'investissement et la valeur ajoutée à l'entreprise.